



Amiens, le 26 janvier 2017

Bilan de la délinquance en 2016 dans la Somme

Atteintes aux personnes

Le nombre des « atteintes volontaires à l'intégrité physique » ou AVIP en baisse de 6,4% (4 623 faits constatés en 2016 contre 4 938 en 2015, 4 723 en 2014 et 4 635 en 2013) doit s'analyser à travers ses quatre « familles » d'infractions :

➤ Souvent spectaculaires et contribuant au développement du sentiment d'insécurité, **les violences physiques crapuleuses** continuent leur diminution (-14,1%) dans le département. Elles accusaient déjà une baisse importante en 2015 (8,1%). La concentration des services d'enquête dédiés sur des individus multirécidivistes et le suivi pénal qui en a découlé a permis de mettre fins aux phénomènes de bandes identifiés.

➤ Constituant la très grande majorité des AVIP, **les violences physiques non-crapuleuses (VPNC)** présentent une baisse de 118 faits par rapport à 2015 (2 778 contre 2 896). Cette famille d'indicateurs est principalement constituée des coups et blessures volontaires notamment constatés lors de troubles de voisinage ou dans la sphère privée. Cet item diminue de 74 faits par rapport en 2015, date à laquelle une stabilisation était enregistrée. La tendance ainsi orientée à la baisse est le résultat du travail de prévention et de détection des situations réalisé par le réseau aînés-violences intrafamiliales et par les forces de sécurité.

➤ Après une année 2015 marqué par une hausse des **violences sexuelles**, l'année 2016 voit le nombre de ces agressions baisser de 18,9% (soit 74 faits de moins qu'en 2015).

➤ Le nombre de **menaces et chantages** amorce une baisse en 2016 après 4 années de hausse avec 1 076 faits révélés.

Les atteintes aux biens (AAB) :

Le nombre total des AAB continue de baisser en 2016 de près de 6 % (926 faits de moins).

➤ Le département de la Somme continue d'enregistrer une diminution des vols liés aux véhicules à moteur (-4,6%, soit 183 faits de moins). Le nombre de vols à la roulotte stagne avec 1698 faits enregistrés en 2016 contre 1 607 en 2015. Les vols d'accessoires sur véhicules enregistrent un net recul de 23,1 % avec 814 faits signalés en 2016 contre 1 059 en 2015. Ces bons résultats sont à mettre en perspective avec le travail engagé depuis 2014 par les forces de l'ordre.

➤ Après une reprise des cambriolages constatée en 2015, on enregistre une nouvelle diminution de 14,6 % dans le département de la Somme. Ainsi, ce sont 2 725 faits qui ont été portés à la connaissance des fonctionnaires de police et de gendarmerie au cours des 12 derniers mois contre 3 189 en 2015. Les vols dans locaux à usage d'habitation enregistrent une baisse de 17,9 % (1 434 en 2016 contre 1 746 en 2015). Ces chiffres sont le fruit d'un travail de recoupement et d'investigations profondes permettant la mise à jour de phénomènes sérielles. Lors de l'interpellation de ces individus multirécidivistes, une réponse pénale plus dure allant jusqu'à plusieurs incarcérations a pu être mise en œuvre et ainsi faire obstacle à la poursuite des activités des auteurs.

➤ Les destruction et dégradations de véhicules privés sont en baisse (- 20,1 %) grâce notamment à une présence accrue des forces de l'ordre sur le terrain.

Escroqueries et infractions assimilées.

➤ Les escroqueries et infractions assimilées sont à la hausse (+13,6% soit 297 faits de plus).

La ZSP Amiens Nord :

Après plusieurs années de baisse générale des chiffres de la délinquance dans la ZSP, on ne peut que constater l'apport de ce dispositif pour la population. Les principales évolutions sont les suivantes :

Pour l'année 2016, l'indicateur global « violences urbaines » est resté stable. Comme en 2015, 164 faits ont été constatés pour la ZSP. Cet indicateur se décline en 4 sous-indicateurs :

Trois indicateurs sur quatre sont à la baisse :

- ➤ Les incendies de véhicules enregistrent une baisse de 3,6 %.
- ➤ Les jets de projectiles baissent de 2,78 %
- ➤ Les interventions liées à la tranquillité publique enregistrent une baisse importante de 16,40 % soit 480 interventions de moins qu'en 2015.

Un indicateur est à la hausse :

- Les incendies de poubelles qui augmentent de 16,1 %.,

➤ **Les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique** sont en hausse (+ 41,6 %) avec 51 faits signalés en 2016 contre 36 en 2015.

Néanmoins, l'interpellation d'un individu très connu des services durant l'été a permis d'améliorer la situation. Cette personne, responsable directement de plus de 12 faits, d'outrage, de menaces et de violences sur les forces de l'ordre durant la période, a par son exemple, entraîné quelques jeunes du quartier à sa suite. Son interpellation en septembre et son incarcération immédiate pour purger une peine relativement lourde (4 ans) a apaisé la situation sur le secteur.

Une opération de police dans le quartier Marivaux a également permis d'interpeller une bande à l'origine d'une série d'incendies de poubelles.

➤ En 2016, **les vols de véhicules légers** reculent de 10,4 %. Les vols à la roulotte au sein de la ZSP diminuent de 17,7 %. Autant de signaux favorables pour la population qui renforce le déclin du sentiment d'insécurité. En revanche, ➤ **les cambriolages** augmentent de 12,5%.

➤ Au cours de l'année écoulée, **les infractions à la législation sur les stupéfiants** ont enregistré une baisse de 17,8 % confirmant la bonne activité des services déjà observée en 2015. Le travail entrepris avec la Mairie d'Amiens dans les aménagements urbains pour lutter contre toutes les économies souterraines porte ses fruits à l'instar de l'installation de 500 caméras dans les halls d'immeuble par le principal bailleur social de la ZSP. Des stupéfiants ont également été découverts dans un commerce de la place du Colvert, qui a ensuite fait l'objet d'une fermeture administrative. La présence des patrouilleurs et les opérations de visites des parties communes renforcent l'autorité de l'État comme les actions de préventions dans les écoles et auprès des associations.

Bilan des actions du Groupement d'intervention régional (GIR)

Le Groupe d'intervention régional de Picardie est compétent dans les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise. Il est constitué par 12 fonctionnaires dont un inspecteur des douanes et une inspectrice principale de la direction régionale des finances publiques.

En 2016, 28 opérations judiciaires ont été réalisées en appui des différents services de police et de gendarmerie, soit une hausse de 40% par rapport à 2015. Concernant le département de la Somme, ce sont 11 opérations judiciaires qui ont été réalisées dont 2 en ZSP.

S'agissant des saisies dans le département de la Somme, le montant s'élève à plus de 1,6 millions d'euros soit 33% de l'ensemble des montants saisis pour la région (5 038 591 euros).

Le GIR collabore avec les autres forces de sécurité, ainsi un travail a été mené avec la compagnie de gendarmerie de Péronne sur une affaire de blanchissement et de fraudes aux prestations sociales qui a permis, en novembre dernier, d'interpeller 5 individus, de saisir 5 véhicules, 2 caravanes pour un montant de 119 000 euros, 3 biens immobiliers pour une valeur de 332 000 euros et les soldes de comptes bancaires pour 43 000 euros.

L'action administrative du GIR se traduit également par des contrôles d'établissements ayant une activité ciblée notamment dans le cadre du CODAF. Au cours de l'année écoulée, ce sont 21 établissements qui ont fait l'objet d'un contrôle administratif dans le département de la Somme (établissements alimentaires, de transactions de métaux précieux, de vente de tabac).

Bilan de la lutte contre la fraude et les stupéfiants dans le département

Le service des douanes a réalisé en 2016 de belles opérations :

- Des saisies de stupéfiants pour une quantité de presque 57 Kg, représentant un montant de 500 572 euros et 16 personnes mises en retenue douanière dans le cadre de ces trafics ; en 2015 le montant des saisies était de 44 898 euros, cette augmentation s'explique par plusieurs saisies d'ampleur réalisées par les brigades d'Abbeville et d'Amiens.
- Saisie de 67 Kg de tabac et cigarettes de contrebande
- Saisie de plus de 7 000 articles de contrefaçon.

Les services de la direction départementale de la sécurité publique :

- 31 kg de cannabis représentant 124 000€,
- 3,9 kg d'héroïne pour 78000€
- 400 g de cocaïne pour 37800€

La gendarmerie départementale a saisi en 2016 une valeur de 5 273 224 euros de stupéfiants.

Bilan de la sécurité routière en 2016 dans la Somme

I. BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

1) Bilan général

Les indicateurs de l'accidentalité en 2016 montrent une tendance défavorable, avec notamment une augmentation sensible du nombre de personnes tuées sur les routes. En effet, si le nombre d'accidents marque une légère augmentation de 4,5 %, ces derniers ont été plus violents. En effet, on enregistre une augmentation de 11 % des blessés mais surtout une hausse de 29 % du nombre de tués soit 44 morts sur nos routes.

Il est à noter également une augmentation de 19,7 % du nombre de blessés hospitalisés.

	2015	2016	Évolution
Accidents	424	443	4,50%
Tués	34	44	29,40%
Blessés	537	598	11,40%
Blessés hospitalisés	238	285	19,70%

48 % des blessés nécessitent une hospitalisation de plus de 24h, alors qu'ils représentaient 44 % en 2015 et 34 % en 2014.

Alors que les conditions climatiques n'ont pas été particulièrement défavorables en 2016, un tiers des tués a eu lieu au dernier trimestre. Le mois d'octobre a été le plus meurtrier.

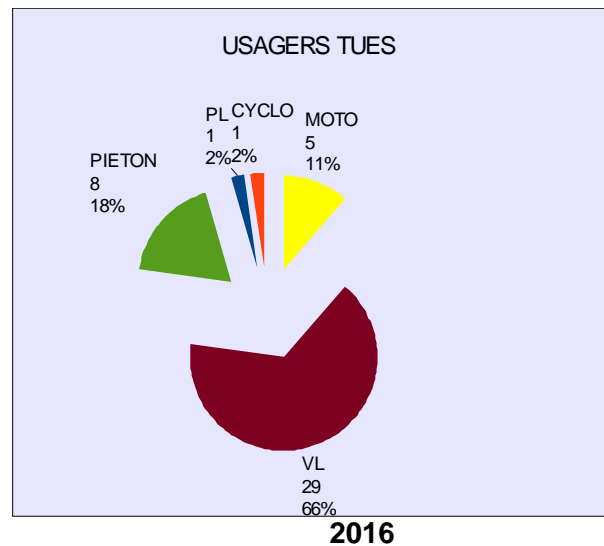
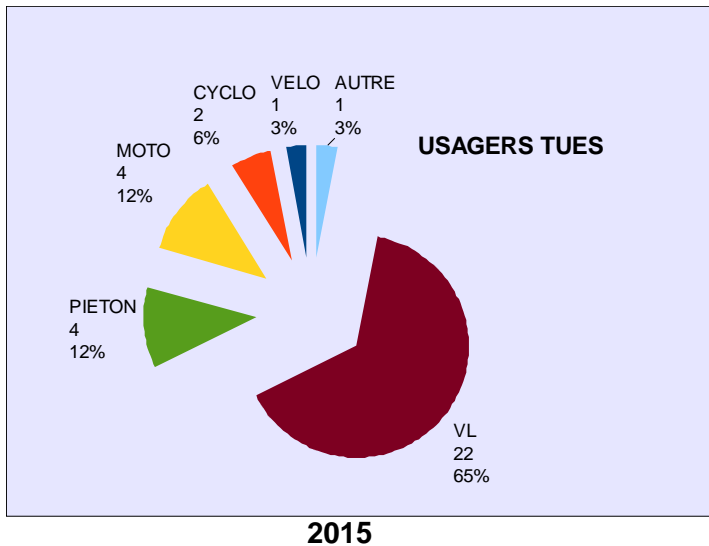
2) Profils des victimes

a. Par catégorie d'usagers

Les victimes tuées

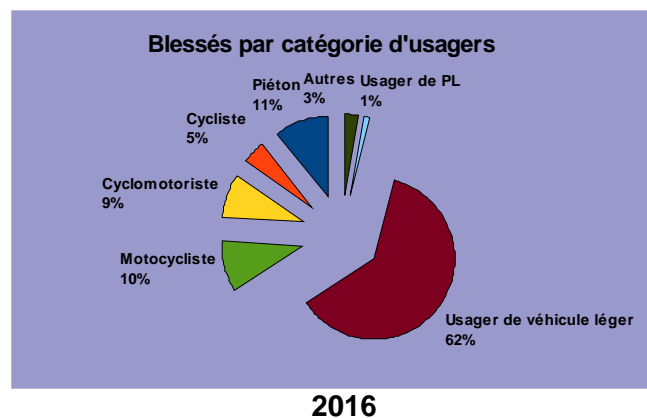
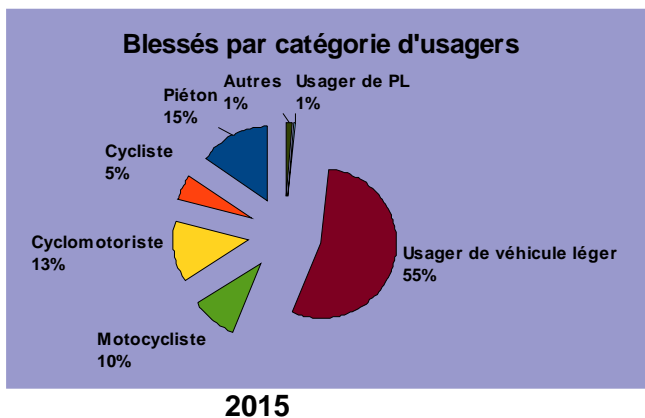
La part des usagers de véhicule léger parmi les victimes tuées reste stable par rapport à 2015 (66%). On remarque une forte augmentation des victimes piétons. Les 8 piétons tués représentent 18 % des victimes, alors qu'en 2015 les 4 piétons tués représentaient 12 % des victimes.

On peut constater une baisse de 5 points des victimes en deux roues motorisés.



Les victimes blessées

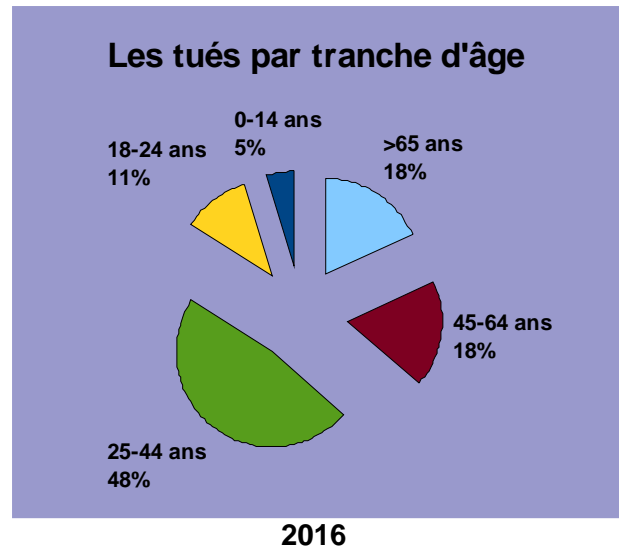
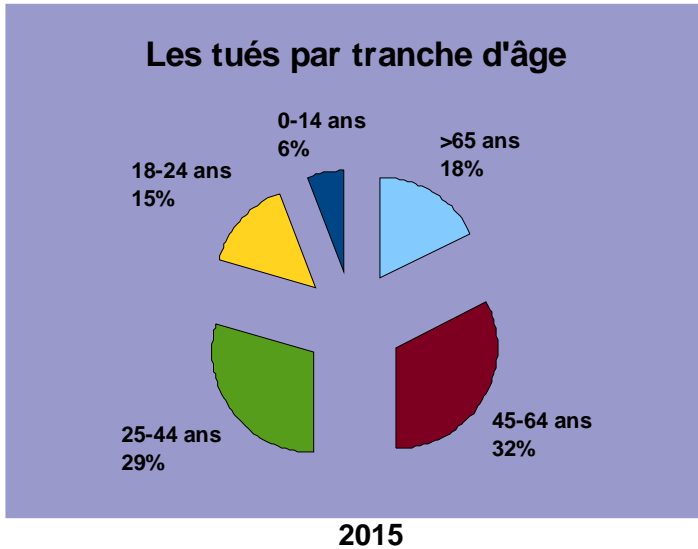
On constate une légère augmentation de la part des usagers de véhicule léger parmi les blessés (62% des blessés contre 55% en 2015). En revanche, la part des usagers de deux roues motorisé parmi les victimes blessées diminue, passant de 23 à 19%.



b. Par tranche d'âge

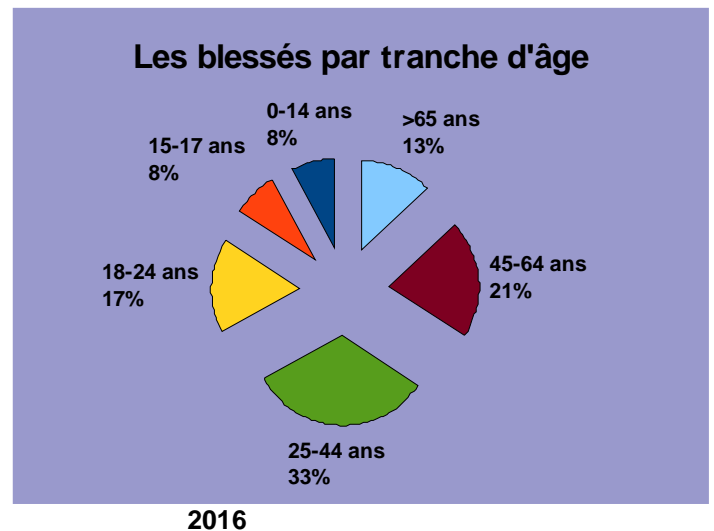
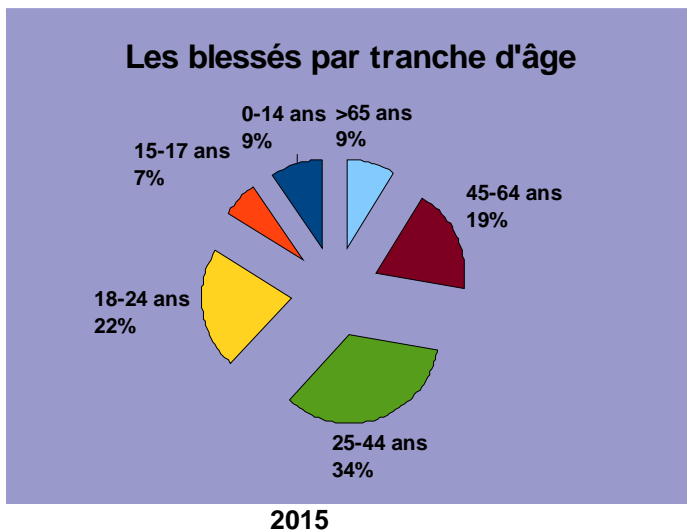
Les victimes tuées

La part des 45-64 ans parmi les victimes tuées diminue, passant de 32% à 18%, tandis que celle des 25-44 ans augmente nettement, passant de 29% à 48%.



Les victimes blessées

La part des jeunes usagers (18-24 ans) parmi les victimes blessées diminue, passant de 22 % à 17%. Les autres catégories restent stables, à l'exception d'une légère augmentation des victimes de plus de 65 ans.



3) Conflits d'usagers

L'année 2016, a été marquée par de nombreux changements sur la route. Il s'agit notamment de la réforme du permis de conduire, de modifications de certaines règles de circulation, de nouvelles règles de sécurité qui ont pour objectif d'améliorer la cohabitation entre les usagers de la route et réduire le nombre de morts sur la route. Dans 1 accident mortel sur 4, un seul véhicule est impliqué dans l'accident. Dans 70% des accidents mortels, le responsable est un conducteur de véhicule léger (qu'il soit seul en cause ou non). Le responsable de l'accident est tué dans la moitié des situations.

4) Causes présumées d'accidents

a. Causes présumées des accidents corporels

Comme en 2015, la première cause d'accident est le refus de priorité (20%), suivie du défaut de maîtrise du véhicule (19%). La vitesse est responsable de 17% des accidents, soit une hausse de 5 points.

Causes présumées des accidents corporels	2015	2016
Priorité	21 %	20 %
Défaut de maîtrise, vitesse inadaptée	20 %	19 %
Vitesse excessive	12 %	17 %
Alcool	11 %	8 %

b. Causes présumées des accidents mortels

La typologie des accidents mortels de 2016 présente une particularité par rapport aux années précédentes. On note en effet une grande disparité dans les causes des accidents mortels.

Causes présumées des accidents corporels	2015	2016
Priorité	21 %	20 %
Défaut de maîtrise, vitesse inadaptée	20 %	19 %
Vitesse excessive	12 %	17 %
Alcool	11 %	8 %

5) Répartition de l'accidentalité par zone

68 % des accidents mortels ont eu lieu sur des routes départementales, situées en zones rurales.

La ville d'Amiens concentre quant à elle 26% des accidents (contre 38% en 2015, 44 % en 2014) et 23% des blessés (contre 36 % en 2015).

En revanche, Amiens enregistre 4 tués contre 2 tués en 2015.

Les accidents de cyclomoteurs sur Amiens :

L'année 2015 avait été marquée par une baisse d'un tiers d'accidents impliquant un cyclomoteur sur Amiens. En 2016, cette tendance baissière se confirme avec 14 accidents contre 37 soit une diminution de 62 %. Les accidents cyclomoteurs amiénois représentent 26 % des accidents cyclomoteurs samariens.

II ÉTAT DE L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

1) Activité de contrôle des forces de l'ordre

Activité des forces de l'ordre	2015	2016	Évolution
Infractions alcoolémie	2542	2670	+ 5 %
Infractions stupéfiants	410	442	+ 7,8 %
Excès de vitesse hors radars automatiques	14689	14982	+ 2 %
Infractions Feu rouge hors radars automatiques	669	680	+ 1,6 %
Franchissements ligne continue	728	794	+ 9,1 %
Non arrêt Stop	1263	1366	+ 8,2 %
Non-port de la ceinture	1709	1742	+ 1,9 %
Non-port du casque	764	347	- 54,6 %
Usage d'un téléphone au volant	4552	4431	- 2,7 %
Conduite sans permis (défaut/annulation/suspension)	910	895	- 1,6 %

L'alcool et les stupéfiants au volant sont la cause de nombreux décès chaque année sur la route. De nouvelles mesures ont été mises en oeuvre en 2016, pour limiter ces pratiques plus que dangereuses sur la route. La loi autorise désormais les policiers et gendarmes à utiliser le prélèvement salivaire de contrôle au bord des routes.

2) Les radars automatiques

Infractions CSA	2015	2016	Évolution
ET Fixes (dont discriminants)	91553	102519	+ 11,9 %
ET Feux rouges	11 752	12002	+ 2,1%
ET embarqués	13 803	11983	- 13,2 %
ET mobile nouvelle génération	12228	12876	+5, 3 %

Les variations des infractions des différents types de radar s'expliquent par le remplacement progressif des radars embarqués par des radars mobiles intégrés dans des véhicules banalisés et fonctionnant en circulation.

3) Suspensions administratives du permis de conduire

Nombre de suspensions administratives du PC	2015	2016	Évolution
Alcool	1120	1070	-4,70%
Vitesse	538	434	-19,33%
Stupéfiants	182	228	25,20%
Total	1840	1732	-5,90%

On enregistre une baisse générale du nombre de suspensions de permis de conduire. La baisse des suspensions pour cause d'alcoolémie ou vitesse se poursuit en 2016. A contrario, le nombre de suspensions liées à la consommation de stupéfiants reste en hausse (+25%) et devrait se confirmer en 2017 avec les nouvelles mesures contre les conduites sous l'empire d'un état alcoolique et les conduites après usage de stupéfiants.

III BILAN DU PDASR 2016

Les actions sont orientées prioritairement vers les publics-cible, définis dans le document général d'orientation (DGO) 2013/2017 : l'accidentalité des jeunes, l'accidentalité des deux roues motorisés, la lutte contre l'alcool au volant, la lutte contre la vitesse, la lutte contre les comportements dangereux, facteurs accidentogènes (distracteurs, non-respect des priorités) et la protection des usagers vulnérables (cyclistes, piétons, seniors).

Près de 80 actions de prévention ont été réalisées en 2016. Ces actions ont essentiellement consisté en l'animation d'ateliers par les intervenants départementaux de sécurité routière (Idsr) auprès des jeunes et des conducteurs de deux roues motorisés. L'accent a également été mis en 2016 sur les actions à destination des cyclistes et de l'évolution de la réglementation.

Les actions ont aussi pu être permises par le prêt de matériel pédagogique ou une aide au financement (28 actions financées).

IV PERSPECTIVE DES ACTIONS DE PRÉVENTION 2017

À ce jour, près de 20 actions sont programmées au cours du 1^{er} semestre 2017 sur tout le département, parmi lesquelles plusieurs forums en établissement scolaire.

Les lycées seront amenés à s'investir davantage dans la politique de sécurité routière puisqu'un module de sensibilisation est désormais inscrit au programme éducatif des classes de seconde.

Des actions à destination de jeunes en difficulté scolaire, sociale ou familiale sont également programmées.

Conformément aux orientations nationales, l'année 2017 investira le thème « entreprises routes plus sûres » pour lutter contre le fléau des accidents de la route dans le cadre de l'exercice professionnel. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail.

Les 7 engagements des entreprises pour la sécurité routière

Les accidents de trajet sont le premier risque mortel d'accidents du travail. Ils sont à l'origine de 5,3 millions de jours d'arrêt maladie (selon la CNAMTS en 2012).

Face à ce constat, le mardi 11 octobre 2016 le ministre de l'Intérieur, accompagné de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a lancé un appel national des entreprises en faveur de la sécurité routière. A cette occasion, les engagements de 21 grandes sociétés en faveur de l'amélioration de la sécurité de leurs salariés ont été mis en avant afin de favoriser un mouvement d'adhésion d'autres entreprises.

Ces engagements, contraignants en ce sens qu'ils sont opposables aux signataires, sont :

- limiter au cas d'urgences les conversations téléphoniques au volant ;
- prescrire la sobriété sur la route ;
- exiger le port de la ceinture de sécurité ;
- ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées ;
- intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet ;
- favoriser la formation à la sécurité routière ;
- encourager les conducteurs de deux roues motorisés à mieux s'équiper.